

## **Déclaration FO au CSE-C du 17 Mars 2026**

### **Déclaration FO – Véhicules électriques**

Les élus FO souhaitent alerter la Direction sur les difficultés rencontrées par les salariés concernant l'utilisation des véhicules électriques mis à disposition pour les missions professionnelles.

Aujourd'hui, de nombreux salariés (conducteurs, TMO...) utilisent des véhicules électriques (type 208,R5...) dont l'autonomie s'avère insuffisante au regard des besoins réels du terrain et des déplacements à effectuer.

Par ailleurs, les salariés n'ont pas la possibilité de recharger leur véhicule à leur domicile, ce qui complique fortement l'organisation des déplacements professionnels. Les agents doivent en permanence anticiper leur niveau de charge, organiser leurs trajets et trouver des solutions de recharge, notamment lorsqu'ils peuvent être amenés à intervenir en dehors des horaires habituels.

De plus, les élus FO constatent que sur certains sites le nombre de bornes de recharge est insuffisant, ce qui crée des difficultés supplémentaires pour les salariés qui doivent parfois attendre ou s'organiser entre eux pour pouvoir recharger leur véhicule.

Les élus FO souhaitent également souligner que les véhicules électriques haut-le-pied mis à disposition des salariés pour certains déplacements peuvent s'avérer contraignants, notamment pour se rendre à l'EMA ou sur des sites comme la DRE PARA, ce qui complexifie encore l'organisation des déplacements professionnels.

Cette situation génère une charge mentale supplémentaire et des contraintes organisationnelles importantes, qui ne devraient pas peser sur les salariés dans l'exercice de leurs missions.

Ces difficultés sont également rencontrées par les cadres amenés à effectuer de nombreux déplacements sur le tracé, pour lesquels l'autonomie actuelle des véhicules n'est pas toujours adaptée à la réalité de leurs missions.

Pour les élus FO, la transition énergétique ne peut pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés et de l'efficacité opérationnelle.

Les élus FO demandent donc à la Direction :

- de revoir le choix des véhicules actuellement attribués,
- de privilégier des modèles disposant d'une autonomie plus importante,
- ou d'étudier la mise à disposition de véhicules hybrides, mieux adaptés aux contraintes opérationnelles,
- d'augmenter le nombre de bornes de recharge sur les sites où cela est nécessaire,
- et de permettre aux cadres qui effectuent de nombreux déplacements de pouvoir bénéficier, lorsque cela est justifié, de véhicules de gamme supérieure offrant une autonomie plus adaptée à leurs missions.

Les élus FO rappellent que les outils de travail doivent faciliter les missions des salariés et non créer des contraintes supplémentaires.

Les élus FO attendent des réponses concrètes de la Direction afin d'améliorer rapidement cette situation.

